

# ASSEMBLÉE NATIONALE

29 juin 2023

---

PJLO OUVERTURE, MODERNISATION ET RESPONSABILITÉ DU CORPS JUDICIAIRE -  
(N° 1441)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

## AMENDEMENT

N° 172

présenté par  
M. Didier Paris  
-----

### ARTICLE 5

À l'alinéa 7, substituer à la référence :

« L.O. 121-4-1 »

la référence :

« L.O. 121-5 ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel